



MONTPELLIER 2020

La lettre de « Sursaut »

Octobre 2014, n°17

NOT IN MY NAME ?



deliberoarbitrio.wordpress.com

Le mois de septembre a vu s'éclorre ce nouveau mot d'ordre qui a aussitôt rencontré un énorme écho tant au niveau national que mondial. A travers le slogan, « *not in my name* », ses créateurs anglais entendaient récuser en s'en désolidarisant l'invocation des djihadistes à l'islam pour justifier leurs actions violentes. De la même manière la fondation Active Change a envoyé ce message, « *ne tuez pas d'innocent en mon nom* ». Certains musulmans français ont prolongé cette action en créant : #PasEnMonNom. Le fondateur de l'organisation, Hanif Qadir, explique : « *ces terroristes de l'Etat islamique ne sont pas de vrais musulmans, ils ne suivent pas les vrais enseignements de l'islam comme la paix et la compassion, ce sont des ennemis de l'humanité* ».

Le recours du « nom » pour justifier une action, fut-elle de la violence la plus extrême, n'est pas chose nouvelle dans l'histoire : il n'est pas sans poser nombre de questions.



Les ordres militaires des croisés

De tous temps les hommes se sont entre-tués « au nom » de grands principes. En Occident, notre Haut Moyen Age occidental est parti en Croisade contre les infidèles au nom de Dieu. Le XIX^{ème} siècle a envoyé ses missionnaires pour convertir les « sauvages » à la religion chrétienne. C'est au nom de la démocratie et des droits de l'homme que nos nouveaux croisés contemporains n'hésitent pas à intervenir militairement pour délivrer les peuples d'autres nations de leurs dictateurs. Personne n'est dupe, en même temps, des intérêts d'extension impérialiste et économique qui se cachent derrière les « noms » invoqués.

Le « nom », originellement, rattache l'individu à un groupe. Notre « nom » d'état civil nous relie à des lignées ancestrales. Chaque personne possède cependant d'autres groupes d'appartenance : certaines lui sont imposées comme la famille ou la nation. Elles lui fournissent une identité culturelle et ethnique. D'autres adhésions groupales sont choisies : la religion et le parti politique par exemple. Les identités qui en découlent sont parfois complexes : elles peuvent mêler les origines, la race, l'appartenance religieuse et l'engagement politique. « Etre juif » transcende largement les frontières d'Israël ou la pratique du judaïsme. De la même manière, « être arabe » et « être musulman » s'amalgament dans l'esprit du plus grand nombre dans une entité qui n'a aucune base objective de réalité aussi bien religieuse que géographique.

Le slogan « *not in my name* » renvoie à la complexité d'appartenance qui y est désignée par le « nom ». Quel « nom » y est invoqué ? Son seul nom propre que l'on ne veut pas voir mélangé à des invocations collectives ? Celui « d'un collectif d'identité » musulmane ou arabe refusant la main mise par certains sur ces identités ?

L'un des fondements de la démocratie est pourtant la libre acceptation par les citoyens d'être dépossédés de leur choix et de leur contrôle personnels au profit de ceux issus d'une élection collective. L'élu choisi par le suffrage universel (direct ou indirect) n'est jamais choisi par tous : il l'est même souvent seulement par une courte majorité. Les sondages viennent d'ailleurs rappeler perversement de façon quasi quotidienne à nos dirigeants la fragilité de la « popularité » ou de « l'indice de confiance » qui les entoure.

C'est ainsi que je pourrais avoir honte, en tant que Français, d'un discours tenu par un chef d'Etat à Dakar, ne pas être d'accord avec son intervention militaire en Libye, ou être révolté par le discours qu'il tient contre les schizophrènes à l'hôpital d'Antony. En tant que citoyen d'une république démocratique je n'ai aucun moyen de lui contester le droit de ses initiatives.

Sauf, peut-être, s'il prétend parler « au nom de tous les Français ». Malheureusement, nos gouvernants ont perdu l'habitude depuis longtemps de telles invocations oratoires. Ils n'ont pas honte d'afficher la seule référence à leur « je » : leur discours ne renvoie plus qu'à leur pauvre ambition narcissique se pliant à ce qui est supposé plaire aux citoyens réduits à une masse inerte de consommateurs grâce à l'appui de spécialistes en communication.

SENATORIALES 2014

10 candidats Héraultais

au « conseil des anciens »

Philippe SAUREL : L'arbitre a gauche... Raymond COUDERC - Un caillou dans l'escarpin



Photo de l'Hérault-Tribune

Il en va de même dans le jeu des partis. En tant que militant d'un parti politique, je peux ne pas me reconnaître dans un choix de candidature, ou me sentir atterré à l'annonce de l'élection de certains sénateurs. Dois-je pour autant déchirer ma carte et abandonner toute utopie militante ?

La « fronde » des députés socialistes est de ce côté-là exemplaire et montre les limites de l'exercice : jusqu'où s'opposer aux décisions d'un gouvernement « socialiste » tout en en gardant le nom ? Le seul recours dérisoire au vu des enjeux politiques est de contester à l'autre l'usage du « nom ».

Comment conclure ?

Rappelons d'abord que la liberté du citoyen est celle, a minima, d'exprimer à un moment un désaccord de façon privée ou publique. Même si elle se limite souvent là, n'oublions pas que la démocratie est chose rare dans notre monde. Nous en donnons les chiffres dans notre « SURSAUT 3 ». Nous y rappelons également comment il est un devoir pour tout dirigeant qu'il soit chef d'Etat mais tout autant chef de parti de mettre en place des systèmes qui permettent de véritables allers et retours entre eux et leurs bases. Les progrès techniques de notre société ont amené de véritables révolutions dans les possibilités d'échanges entre les hommes. Les nouveaux réseaux sociaux, par exemple, permettent une diffusion rapide de messages et ouvrent la possibilité de mobilisations inattendues, pour le pire (cf. plus bas l'article sur Najat Vallaud-Belkacem), mais aussi pour le meilleur. C'est une des chances à saisir pour un nouvel exercice de la démocratie.

Lu dans la presse :

Le numéro de la première semaine d'Octobre du magazine « Télérama » consacre un long article pour dénoncer l'inadmissible campagne de diffamations et de rumeurs dont est la cible la ministre Najat VALLAUD-BELKACEM.

Sur twitter, ainsi, a été diffusée une fausse carte d'identité qui la transforme en Claudine DUPONT et l'accusant de fausser son identité pour se rendre plus populaire. On la transforme, de la même manière, en fille de milliardaires américains et non de parents marocains. On l'accuse, pêle-mêle, de vouloir enseigner la masturbation aux enfants de 4 ans à l'école, d'y imposer l'enseignement de l'arabe ...



Télérama n°3377 du 4 au 10 octobre 2014

« A l'heure des réseaux sociaux, les boules puantes se répandent avec une vitesse et une capacité de nuisance nouvelles » constatent les auteurs, Emmanuelle Anizon et Olivier Tesquet. Les sites s'appellent « Fdesouche », « riposte laïque », « 24heuresactu », « Novopress » ou encore « Dreuz.info », ce dernier se revendiquant « francophone, chrétien, néo-conservateur et pro-israélien ». Sur la une de sa couverture, l'hebdomadaire « Valeurs actuelles » l'appelle « l'ayatollah » lors de sa nomination à l'Education Nationale. « Dreuz.info » en fait « l'agent d'un pays arabe ». On n'hésite pas à lui attribuer de fausses déclarations, telle : « je suis musulmane avant d'être française ». « Riposte laïque » commente ainsi une photo de la visite de Najat Vallaud-Belkacem dans une crèche observant le bain d'un poupon de 2 ans : « l'effrayant regard de sorcière de Belkacem devant un garçonnet français transformé en fillette ». Ces basses attaques ne sont pas que le fait de sites extrémistes plus ou moins opaques. Un tweet d'un conseiller municipal UMP a beaucoup circulé sur le net. Il commente la photo de la ministre assise, les jambes un peu découvertes : « Quels atouts Najat Vallaud-Belkacem a utilisés pour convaincre Hollande de la nommer à un grand ministère ». La même journaliste, Raphaëlle Stainville, qui signe le portrait de « l'ayatollah » dans « Valeurs actuelles » en rédige une copie dans « Le Figaro Magazine » plus finement titrée « La Khmère rose ».

Comment réagir ? Pour la ministre il n'y a pas de bonne méthode : « Se taire, c'est risquer de laisser la rumeur enfler. La contrer, c'est risquer de lui faire de la publicité ». Elle continue : « Sur les dénigrements personnels, je suis plutôt partisane du mépris. Quand c'est l'institution qui est attaquée, il faut en revanche réagir vite ». Mais, philosophe, elle sait que « une rumeur ne meurt jamais ... elle finit toujours par resurgir ». « Calomnies, calomnies, il en restera toujours quelque chose ! », comme dit le proverbe que la tradition attribue à Beaumarchais, mais dont le père est plutôt le philosophe et conseiller du roi d'Angleterre Francis Bacon.

Tribunes libres :

Les textes publiés dans cette tribune n'engagent que leurs auteurs. Rappelons que chacun est le bienvenu pour y amener sa propre contribution (pour l'envoi, ch. en fin de numéro).

Les partis au rencart ?

Philippe Saurel qui n'a pas eu besoin des partis pour se faire élire largement, c'est le moins que l'on puisse dire, continue, avec son équipe, à faire sans eux, avec un certain succès pour l'essentiel, en proximité des citoyens (Il dit ressentir un « gène récessif » à leur égard).

La séquence des sénatoriales en constitue une confirmation conjoncturelle.

Les édiles non encartés et sans étiquette peuvent être souvent en fait en position de force et parfois pour longtemps.

Robert Hue, dans un livre, évoque l'hypothèse de la disparition des partis.

Un ancien et éminent militant d'ici, Claude Neuschwander, nous rappelle que la fidélité de l'appartenance à un parti, qu'il partage avec nombre de ses camarades, est compatible avec un engagement citoyen libre, attitude que je partage.

La crise profonde aujourd'hui des partis majoritaires en France tient avant tout aux « affaires » personnelles ou collectives douteuses qui les décrédibilisent auprès des citoyens, incrédules devant ce déballage nauséabond, incroyable, indécent et démobilisateur.

Un encadrement juridique strict de leur moralité et de leur probité, au moyen d'une charte draconienne, pourrait restaurer une confiance à reconquérir largement.

Les syndicats ne bénéficient pas non plus en France d'un taux d'adhésion élevé, ce qui relativise leur représentativité.

Je crains en effet que tout cela ne profite aux populismes et extrémismes de tout poil, plus à l'aise en milieu non contraint politiquement pour instrumentaliser cette carence structurelle à des fins démagogiques et aventureuses.

Les partis, éléments structurants de la vie républicaine, me semblent devoir constituer, à terme, des garde-fous en regard de ces dérives périlleuses pour la démocratie. Mais il faut d'urgence les reconstruire, principalement au niveau de l'essentiel, l'éthique, source de confiance pour les citoyens.

Gérard Dorival

Une éducation populaire et citoyenne : une urgente nécessité.



Le chat de Philippe Geluck

Ainsi, la majorité des gens déclarent être pour le travail au noir. Ils n'ont pas conscience qu'ils scient la branche sur laquelle ils sont assis, assez confortablement en France, le travail déclaré étant la seule

source des prestations sociales, de santé et, de retraite dont ils bénéficient heureusement et dont, en plus, ils réclament pour beaucoup la revalorisation !

Ces gens raisonnent à courte vue et sans recul mais sont de bonne foi par absence de formation citoyenne.

Nos politiques verraient se résoudre nombre d'équations réglementaires logiques mais incomprises et contournées et la vie sociétale serait infiniment plus harmonieuse si une formation de base était dispensée à nos concitoyens qui en auraient le plus besoin.

Quel gouvernement aurait l'intelligence d'entreprendre cette politique au demeurant peu coûteuse et qui serait susceptible de résorber nombre de conflits nés d'une méconnaissance des règles de la vie publique ?

Nombre de démagogues de toutes obédiences perdraient ainsi l'occasion d'exploiter cette incrédulité, génératrice de frustrations.

Une éducation populaire et citoyenne doit enfin être promue, pour que notre démocratie développe une conscience collective de citoyens accomplis. L'avenir de la république, menacée par des aventuriers iconoclastes, est à ce prix.

Gérard Dorival.

Rendez-vous : le mardi 7 octobre « l'économie sociale et solidaire »

